



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères : ambassades et consulats

Question écrite n° 18099

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les coopérations bilatérales en matière de défense. Dans chaque ambassade française, la mission de défense assure la coopération bilatérale en matière de défense. Elle est dirigée par un attaché de défense, assisté le cas échéant par d'autres personnels issus des forces ou de la DGA. Pour chaque pays membre de l'Union européenne, il lui demande de préciser les effectifs et le budget dédié à la mission de défense auprès de l'ambassade de France.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la réforme du ministère de la défense engagée en 2008, le nombre de postes à caractère diplomatique ouvert a été ramené de 422 à cette date à 281 en 2013. Dans ce contexte, les 59 personnes actuellement employées au sein des missions de défense françaises auprès des pays de l'Union européenne représentent environ 21 % du volume des postes permanents à l'étranger. Les éléments relatifs à la localisation, aux effectifs, ainsi qu'aux coûts de fonctionnement de chacune de ces missions, au titre de l'année 2012, figurent dans le tableau suivant :

MISSION de défense	ZONE de compétence rattachée	EFFECTIFS	MASSE salariale hors pensions (en euros)	BUDGET de fonctionnement (en euros)
Allemagne	-	9	1 195 527	196 330
Autriche	Hongrie - Slovaquie - Slovénie	3	428 347	46 531
Chypre	-	2	247 245	6 507
Danemark	-	2	270 159	15 000
Espagne	-	7	933 113	74 991
Grèce	-	3	349 403	129 239
Italie	Malte	7	963 183	194 194
Lituanie	Estonie - Lettonie	2	247 245	23 309
Pays-Bas	Belgique - Luxembourg	2	260 346	12 880

Pologne	République Tchèque	4	576 154	34 035
Portugal	-	2	254 232	22 450
Roumanie	-	2	260 346	31 537
Royaume-Uni	Irlande	12	1 563 575	341 398
Suède	Finlande	2	264 658	48 128
TOTAL		59	7 813 533	1 176 529

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18099

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1448

Réponse publiée au JO le : [7 mai 2013](#), page 4987